

## Mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 22 juillet 2015

Le Directoire de la société Solucom dans sa réunion du 23 juillet 2015, consécutive à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 22 juillet 2015, a décidé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par cette Assemblée générale, en application des articles 225-209 et suivants du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF, du Règlement européen n°2273/2003, entré en vigueur le 13 octobre 2004 et de la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée générale mixte du 11 juillet 2014.

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif publié le 22 juillet 2015, [disponible sur le site web de la société.](#)

### À propos de Solucom

*Solucom est un cabinet de conseil en management et système d'information.*

*Les clients de Solucom sont dans le top 200 des grandes entreprises et administrations. Pour eux, Solucom est capable de mobiliser et de conjuguer les compétences de plus de 1 500 collaborateurs.*

*Sa mission ? Porter l'innovation au cœur des métiers, cibler et piloter les transformations créatrices de valeur, faire du système d'information un véritable actif au service de la stratégie de l'entreprise.*



*Solucom est coté sur Euronext Paris et intégré à l'indice Tech40. Solucom est éligible au PEA-PME et qualifié « entreprise innovante » par BPIFrance.*

#### Solucom

**Pascal IMBERT**

Président du directoire

Tél. : 01 49 03 20 00

**Sarah LAMIGEON**

Directrice de la communication

Tél. : 01 49 03 20 00

#### Actus Finance

**Mathieu OMNES**

Relations analystes - investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 92

**Nicolas BOUCHEZ**

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 74